Hauts-de-France, Nord Anhiers rue d' Estienne-d'Orves

Église paroissiale Saint-Jean-Baptiste

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59002567 Date de l'enquête initiale : 2005 Date(s) de rédaction : 2005

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale églises paroissiales et chapelles du Nord-Pas-de-Calais 1945-2010

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : église paroissiale Vocable : Saint-Jean-Baptiste

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville Références cadastrales : 2005, AA, 67

Historique

L'ancienne église bénite en 1904 est fermée en 1976 pour des raisons de sécurité. La municipalité, en accord avec le conseil paroissial, décide de la démolir et de reconstruire, sur le même emplacement, une nouvelle église. Après l'échec d'un premier projet, le maire, favorable au développement des énergies renouvelables, propose de faire intervenir l'architecte roubaisien Robert Delgado, spécialisé dans l'énergie solaire. La première église solaire de France est ainsi inaugurée en 1980.

Période(s) principale(s): 4e quart 20e siècle

Dates: 1980 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Robert Delgado (architecte, attribution par source)

Description

L'édifice en brique et verre est de plan rectangulaire. L'espace intérieur s'articule autour d'une nef au plan en L dont l'autel occupe l'angle. La façade sud abrite dans sa majeure partie une serre, source du chauffage de l'église. L'édifice comprend en outre un espace polyvalent et une sacristie. Une structure basse en bois placée devant le bâtiment porte une cloche provenant de l'ancienne église.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; verre

Matériau(x) de couverture : ardoise, verre en couverture

Plan: plan massé

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 vaisseau Couvrements : charpente en bois apparente Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Vue de la façade occidentale. Phot. Pierre Thibaut IVR31_20145903214NUCA



Nef : vue intérieure vers le sanctuaire. Phot. Pierre Thibaut IVR31_20145903218NUCA



Nef : vue intérieure vers l'entrée. Phot. Pierre Thibaut IVR31_20145903217NUCA



Vue partielle de la serre. Phot. Pierre Thibaut IVR31_20145903216NUCA



Vue intérieure : grotte de Lourdes. Phot. Pierre Thibaut IVR31_20145903215NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune d'Anhiers (IA59004318) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Anhiers Présentation des églises paroissiales et chapelles du Nord-Pas de Calais 1945-2010 (IA59005038) **Oeuvre(s) contenue(s) :**

Auteur(s) du dossier : Céline Frémaux

Copyright(s): (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue de la façade occidentale.

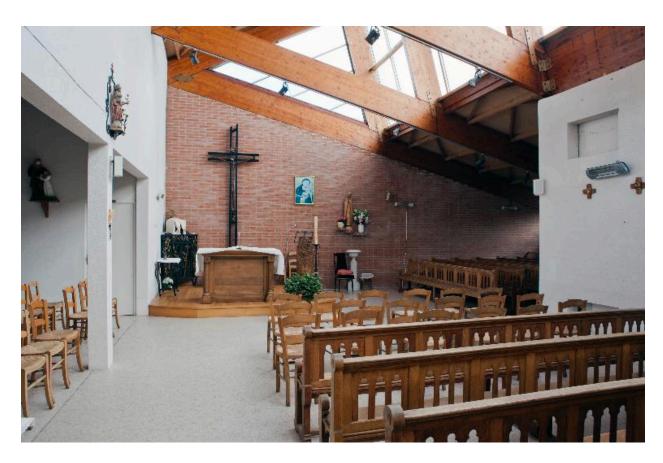
IVR31_20145903214NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Nef : vue intérieure vers le sanctuaire.

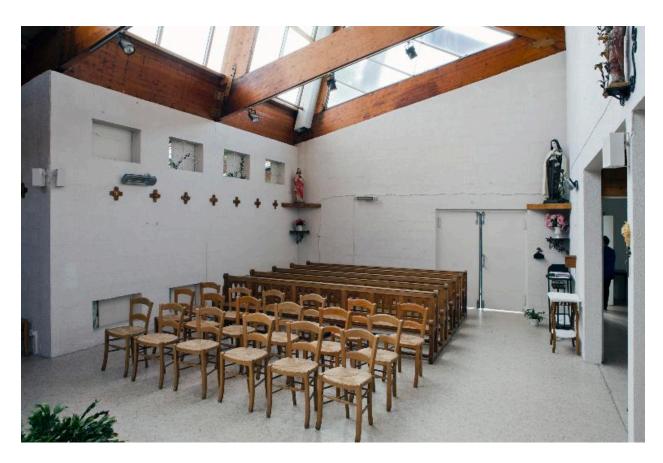
IVR31_20145903218NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Nef: vue intérieure vers l'entrée.

IVR31_20145903217NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle de la serre.

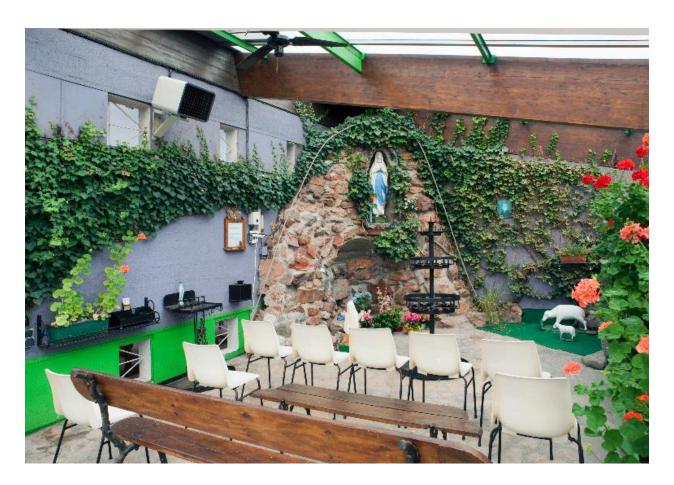
IVR31_20145903216NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure : grotte de Lourdes.

IVR31_20145903215NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2014

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation